



Paris le 29/09/2020

Déclaration des membres de la commission planning

Aujourd'hui devait se tenir la commission planning 344 sur le site de Montparnasse. Après s'être installés dans la grande salle comme à l'accoutumé (11 personnes max lié au protocole COVID), au bout d'une petite demi-heure nous avons été délogés pour une autre réunion prévue ce même jour avec CRMS.

La direction a préféré laisser la grande salle à CRMS (alors qu'ils sont moins nombreux que nous) et ont pris la décision de nous évincer. Nous ne comprenons pas comment la direction, malgré la tenue des réunions mensuelles, n'a pas prévu en conséquence, de là à penser que cela est fait exprès...un doute subsiste...

Après une longue attente avec les planificateurs, la direction nous propose une salle exigüe au second sous-sol chez Facilitrail, ne respectant pas le protocole Covid mis en place par la direction, avec une odeur particulière et non ventilée. La règle étant la même pour tous, Newrest se doit de trouver une salle conforme à leur propre protocole, ce qui n'est pas possible pour eux. Nous avons proposé le report de la réunion, proposition refusée...le doute ne subsiste plus!! Nous constatons encore une fois le mépris de la direction envers les OS et donc des salariés que nous représentons.

Les roulements 344 sortiront donc sans être validés par les OS et nous allons demander aux membres élus du CSE d'intervenir à la prochaine réunion pour voter un délit d'entrave. Newrest ne doit pas oublier qu'il y a des règles et pas que pour ses salariés.

Lors de la sortie des roulements, si vous constatez des anomalies, n'hésitez pas à vous rapprocher des OS!!

Les membres de la commission planning gare de Lyon.